

Séance du 9 Février 2021 à 18 heures

Délibération n°2021-02

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Excusés : 1

Absents : 2 - dont suppléés :
- dont représentés :

Votants : - dont « pour » : 16
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le 9 février deux mil vingt et un à 18 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 4 février 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, salle du Conseil à la Mairie de Trie sur Baïse 65220 Trie sur Baïse.

Présents :

MM. BARTHE Gérard, GRASSET Jean-Pierre, MAJOURAU Alain, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, CIEUTAT Serge, MAUMUS Maryse, FONTAN Guy, ROUSSE Gaëtan, ABADIE Pierre, CASTERAN Joël, MARIE ERNESTINE Stéphanie, ADER Jean-Pierre, SORBET Jean-Louis, LE BIHAN Jean-Michel, BRUZEAUD Anne Marie

Excusé(e)s :

Mme SOLLE Myriam

Absent(e)s :

MM. VERDIER Bernard, DUBOSC Michel

Secrétaire de séance : M. CIEUTAT Serge

Le président de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac M. Barthe Gérard propose aux membres du bureau de poursuivre la création et le renforcement de défense incendie pour les communes de notre territoire.

Le montant des travaux s'élève à 163 869,00 € H.T.

Il propose de solliciter un financement de 81 934.50 € HT € dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau décide de donner délégation au Président pour effectuer toutes les demandes de subventions et signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**Le Président,
Gérard BARTHE**

